



Traité Édouyot

Michna 2 - Chapitre 7

הַעֵיד רַבִּי צְדוֹק
עַל צִיר חֲגָבִין טְמֵאִים,
שֶׁהוּא טְהוֹר;
שֶׁמִּשְׁנֵה רֵאשׁוֹנָה:
חֲגָבִים טְמֵאִים שֶׁנִּכְבְּשׁוּ עִם חֲגָבִין טְהוֹרִים,
לֹא פָסְלוּ אֶת צִירָן.

Rabbi Tsadok témoigna que l'humeur [qui suinte] des sauterelles « impures » est « pure ». Bien que dans un premier enseignement il a été dit que lorsque des sauterelles impures ont été mises en conserve avec des sauterelles « pures » qu'ils (les Sages de l'époque) déclarèrent que leurs humeurs n'étaient pas impropres (à la consommation).



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions